

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 25 Sociologie politique			
Code	SOAS2B20AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> David LALOY (david.laloy@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à comprendre et analyser sous l'angle sociologique les enjeux contemporains liés aux questions sociales.

Elle vise à mettre en évidence le lien entre les réalités sociales, les réponses politiques et le travail social, tout cela dans une perspective historique.

Elle contribue au développement de la capacité d'analyse critique de l'étudiant

Elle contribue à une meilleure compréhension de notre monde et de la place tenue par les travailleurs sociaux.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS4 Affirmation, défense et promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL

2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les

- stratégies
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Repérer les différentes dimensions d'une situation sociale
- II. Identifier les enjeux à un niveau micro, méso et macro
- III. Décrire et analyser les situations sociales en mobilisant les clés de lecture sociologiques
- IV. Interroger les réponses que la société y apporte
- V. Mettre en lien la démarche théorique et d'analyse avec les pratiques de travail social

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B20ASA	Sociologie politique	36 h / 3 C
-------------	----------------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B20ASJA	Sociologie politique	36 h / 3 C
--------------	----------------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS2B20ASDA	Sociologie politique	36 h / 3 C
--------------	----------------------	------------

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS2B20ASA	Sociologie politique	36 h / 3 C
-------------	----------------------	------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B20ASA	Sociologie politique	30
-------------	----------------------	----

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B20ASJA	Sociologie politique	30
--------------	----------------------	----

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS2B20ASDA	Sociologie politique	30
--------------	----------------------	----

+ HELHa Louvain-

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 3/60 du Bloc 2.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 45

Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie politique			
Code	7_SOAS2B20ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans un monde où la pauvreté n'est toujours pas éradiquée, nous sommes confrontés en tant qu'assistant social aux multiples formes d'inégalités sociales. Le cours vise à identifier, comprendre et analyser, de manière multifactorielle, les situations d'inégalités. Pour ce faire, nous nous appuyons sur la notion de système et explorerons les facteurs production et de reproduction. Dépassant les données purement quantitatives, le cours propose de décoder comment arriver à une société des égaux grâce entre autre au lien social et la citoyenneté. Enfin, le cours met en exergue la nécessité du débat démocratique que pose la problématique des inégalités sociales. Parcourir l'évolution des inégalités à travers le temps et le monde ainsi que les facteurs déterminants alimentera le débat notamment autour des réponses sociétales. En tant qu'assistant social, nous serons amenés à poser un regard critique sur les réponses apportées ou à apporter au regard des stratégies politiques, des programmes de lutte en Belgique wallonne sans négliger l'impact fédéral et européen. Plus globalement, il s'agit d'analyser les éléments constitutifs à la question sociale contemporaine en vue de limiter la fracture sociale. L'analyse des rapports de force et de domination sera donc au cœur de cette activité d'apprentissage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Définir et comprendre le concept d'inégalité sociale et de pauvreté
- II. Identifier et expliquer les situations d'inégalités et de pauvreté
- III. Analyser de manière multifactorielle les situations d'inégalités et de pauvreté
- IV. Identifier et comprendre les facteurs de production et de reproduction à travers une approche systémique
- V. Comprendre et exploiter les outils d'évaluation et de calcul (données empiriques)
- VI. Comprendre les enjeux politiques confrontés à la question des inégalités
- VII. Poser un regard critique sur les réponses apportées ou à apporter par la société
- VIII. Interroger le rôle des travailleurs sociaux au regard du rôle tenu par l'Etat et les organisations

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contenu

- Introduction : définitions, différents types d'inégalités, les inégalités sociales
- Axe 1: La question sociale : décodage conceptuel :
 - les inégalités : définition et approche systémique
 - la pauvreté : définition et multidimensionnalité
 - indices et indicateurs
 - inégalités sources d'exclusion

- focus
- Axe 2 : Positions sociétales et processus d'exclusion :
 - la pauvreté une construction sociale
 - matériel historique au service d'analyse contemporaine de l'exclusion sociale
 - Processus d'exclusion : selon Castel, Rosanvallon, Vexliard
- Axe 3 : Positions sociétales et choix politiques:
 - le modèle explicatif intégré
 - les tentatives de régulation - les idéologies politiques
 - les postures actuelles
 - décodage et analyse à travers des focus
 - L'Etat social actif

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral
- Analyse de données empiriques et débat
- Intervenants extérieurs
- Participation à des activités diverses au regard de l'actualité (exemple : pièce de théâtre, film, colloque etc.
- Journée mondiale de lutte contre la pauvreté: participation jeudi 17 octobre à Namur

Dispositifs d'aide à la réussite

- 1 Question : question d'ordre général et conceptuel --> liste de questions préalable
- 1 Tableau, graphique ou schéma --> liste préalable + analyse en cours
- 1 Question ouverte relative à la place des travailleurs sociaux (débat, positionnement personnel, pistes d'action) et en écho et en connexion avec des éléments du cours --> liste des thématiques + analyse en cours + Possibilité "points bonus" --> le choix est donné à l'étudiant de préparer un sujet au choix en s'appuyant sur un article scientifique (cf. Note explicative)
- Séance de questions-réponses au dernier cours

Ouvrages de référence

Une bibliographie complète et étayée est proposée aux étudiants.

Principaux auteurs :

- Banerjee A., Duflo E. (2012), Repenser la pauvreté, Editions du Seuil, Paris.
- Bihr A., Pfefferkorn R. (2008), Le système des inégalités, Editions La découverte, collection Repères, Paris.
- Bourdieu C., Passeron J.-C., (1970), La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement », Les Editions de Minuit, Paris, 2007
- Castel R. (1995), Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat, Editions Gallimard, Paris, 2009 - (2003), L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'un être protégé ? », Editions du seuil, Paris
- Dubet F., (2010), Les places et les chances. Repenser la justice sociale, Editions du Seuil et la République des Idées, Paris.
- Gadrey J. (2006), En finir avec les inégalités, Editions En clair Mango, Paris.
- Lazzarato M. (2008), Le gouvernement des inégalités », Editions Amsterdam, Paris
- Purière A. (2008), Assistance sociale et contrepartie. Actualité d'un débat ancien, Editions L'harmattan, Paris
- Rosanvallon P. (1995), La nouvelle question sociale. Repenser l'Etat-providence, Editions Du Seuil, Paris
- Rosanvallon P. (2011), La société des égaux, Editions Du Seuil, Paris.
- Wanlin P. (2010), La pauvreté et l'exclusion sociale : regards du monde associatif et d'institutions culturelles, Ministère de la Communauté française, Bruxelles.
- Braconnier C., Mayer N., (dir) (2015), Les Inaudibles : sociologie politique des précaires, Presses de Sciences Po, Paris.

Sites Internet :

- Equipe de recherche sur les inégalités sociales : <http://www.cmh.iris.ens.fr/>
- Observatoire des inégalités : <http://www.inegalites.fr/>

Supports

- Powerpoints
- Portefeuille de lectures
- Tableaux et graphiques
- Vidéos
- L'ensemble des documents sont disponibles sur Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en juin.

Trois questions : 1 question d'ordre général et conceptuel - 1 tableau ou un graphique à commenter et à analyser au regard des éléments du cours - 1 question ouverte en lien avec des débats menés durant le cours qui invite au positionnement personnel et une réflexion en tant que futur assistant social --> cf. Note explicative

Attention: présence à la journée du 17 octobre obligatoire --> -3 points si pas de CM ou ML

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Même épreuve et même conditions pour la seconde session I

Pour les crédits résiduels idem mis à part pour la journée du 17 octobre à laquelle ils ne savent pas prendre part

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).